

BIIP

Bulletin d'Informations Informatiques Pratiques



Édito

Les mois se suivent et se ressemblent ! Le service informatique de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM54) finit le mois de juin avec la même intensité qu'en première moitié d'année 2021 !

Nous avons répondu à près de 5000 sollicitations de la part des utilisateurs : des questions sur les élections régionales et départementales, bien sûr, mais pas seulement, les sujets sont variés et concernent aussi bien la paie que la comptabilité.

Malgré la charge de travail importante, nous sommes heureux de continuer à vous proposer des webinaires mensuels sur des thématiques d'actualités. Ces derniers bénéficient d'un retour très positif de votre part et nous vous remercions à nouveau de votre participation fidèle.

Le déploiement de l'application mobile IntraMuros sur le département suit son cours et la demande est grandissante. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre intercommunalité, si votre secteur n'en est pas encore pourvu !

La première commission informatique suite au renouvellement des équipes municipales et communautaires s'est réunie lundi 21 juin 2021 : animée par Philippe JOLY, maire de Jeandelaincourt, elle a été l'occasion d'une première prise de contact amicale entre les différents membres et de faire le point sur l'évolution du service informatique et les (très) nombreux dossiers en cours et à venir. Une seconde réunion est d'ores et déjà prévue mardi 20 juillet.

Nous reviendrons plus en détail sur ces réunions lors d'une de notre prochain BIIP.

Dans l'attente, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été !



DANS CE NUMÉRO :

Alerte ! Passage en DSN requis - 2

Commission informatique - 2

IntraMuros - 3

Jeux ! - 4



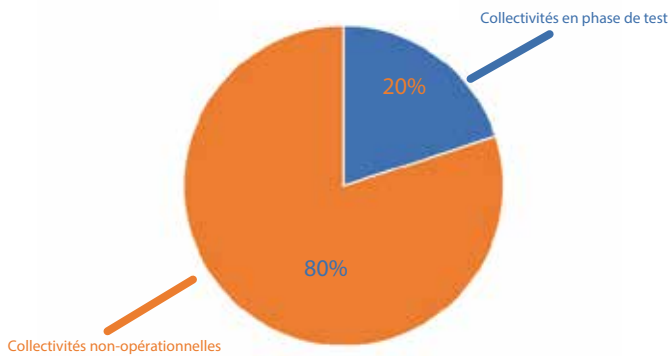
Alerte ! Passage en DSN requis !



Il est primordial d'anticiper votre passage en DSN le plus rapidement possible.

N'attendez pas le dernier moment pour solliciter le service informatique de l'ADM54 afin d'effectuer le paramétrage DSN (Déclaration Sociale Nominative) car vous risquez de tomber dans les embouteillages de fin d'année et de ne pas être opérationnels à la date imposée, le 1^{er} janvier 2022 !

L'objectif est d'éviter au maximum le goulot d'étranglement à partir de septembre car nous serons déjà très sollicités par toutes les opérations de fin d'année habituelles : DADS 2021 notamment et autres joyeusetés que vous connaissez !



Seulement 20% d'entre vous sont aujourd'hui entrés en phase de test et les demandes stagnent, attention !

Vous avez reçu un mail avec un récapitulatif de la procédure que nous suivons et les éléments nécessaires pour effectuer ce paramétrage. C'est simple, lancez-vous !

Le webinaire du mois de juin traitait de la DSN, nous sommes revenus sur le paramétrage et l'aspect pratique dans le logiciel. Retrouvez-le sur le site : www.adm54.asso.fr
Lorsque la majorité d'entre vous sera opérationnelle, un second webinaire sera proposé afin de rentrer dans le détail, avec notamment la gestion des anomalies.

La commission informatique en chiffres 21 juin 2021

Lors de cette première réunion d'après renouvellement des équipes municipales et communautaires, après présentation des membres et des actions de la commission informatique, la proposition d'élargir la commission à des secrétaires de mairie volontaires a été acceptée, dans la limite d'un tiers des membres.

Il a été rappelé l'activité très soutenue en 2020 de **8740 dossiers de maintenance**, soit entre 2015 et 2019, une hausse de 68% en 4 ans ! Cette augmentation importante du nombre de sollicitations s'explique par :

. Le nombre d'adhérents en progression chaque année (+13 en 2018, +25 en 2019, +20 en 2020). 491 collectivités adhèrent au service informatique : 411 communes, 10 communautés de communes et 70 syndicats

. Les nouveautés réglementaires (PES en 2014, Pasrau en 2018, REU en 2019, DSN en 2020-2021)

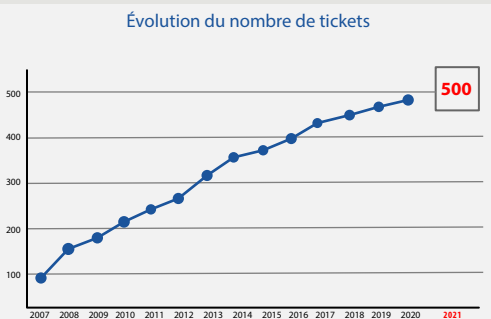
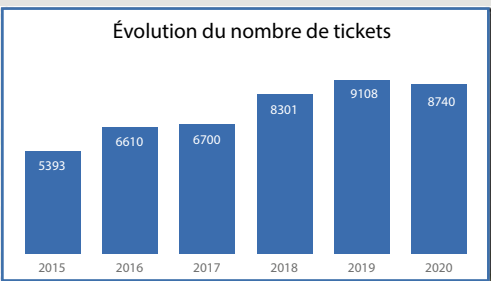
. La mise à jour majeure de Cosoluce fin 2020

Le **forum ADM54** regroupe 115 membres (représentant environ 150 collectivités). Les **clubs utilisateurs** ont attiré 210 participants représentant environ 300 collectivités en février 2020 (présentiel), 115 participants en 9 sessions (distanciel) en novembre 2020 et 180 participants en mars 2021 (distanciel).

Dans le prochain BIIP : les principales échéances 2020-2021 (DSN, M57,..)



Attention pour les retardataires...
De gros embouteillages sont à prévoir en fin d'année



IntraMuros

Fort de notre partenariat avec la société INTRAMUROS, éditeur de l'application mobile du même nom, le service informatique de l'ADM54 a présenté cette solution auprès de plusieurs intercommunalités fortement intéressées par cet outil.

Nous avons également proposé au mois de mai deux webinaires sur le sujet qui ont permis à plus de 250 participants de découvrir tout le potentiel et la pertinence de cette application.

Nous sommes heureux d'accueillir les Communauté de communes **Territoire de Lunéville à Baccarat** et **Terres Toulaises** qui sont les premières à se lancer dans l'aventure IntraMuros.

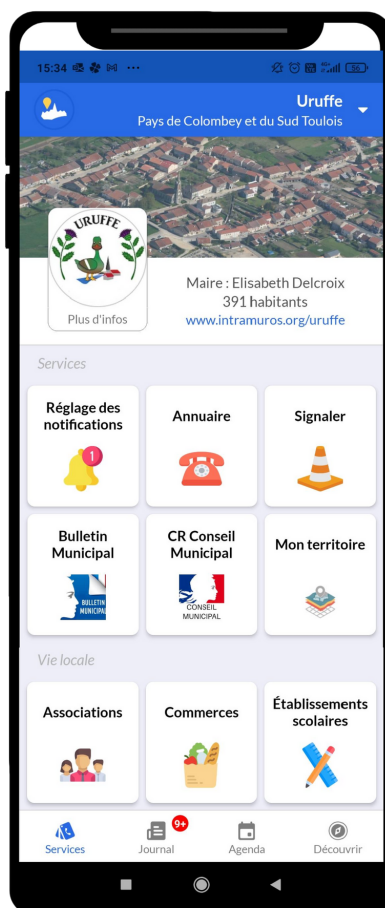
Ces deux intercommunalités vont donc être en mesure de déployer rapidement l'application pour toutes les 84 communes de leurs territoires respectifs.

Conclusion d'un projet de longue date, le service informatique avait à cœur de proposer dans le département une solution permettant de renforcer le lien et faciliter la communication entre les collectivités et leurs administrés.

Ce besoin s'est fait grandissant avec la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an.

Nous avons donc testé différentes applications et notre choix s'est rapidement porté vers INTRAMUROS qui se place sans peine au-dessus de la concurrence.

Il s'agit d'ailleurs de l'application mobile la mieux notée dans cette catégorie.



Google Play

★★★★★ 4,7

1018 votes



App Store

★★★★★ 4,6

964 votes



L'application mobile IntraMuros est éligible au **plan de relance** et peut donc être financée jusqu'à 100% pendant deux ans. Le dossier doit être déposé avant le 15 juillet 2021.

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre (sous)préfecture.

Vous pouvez également consulter le lien suivant : www.gouvernement.fr/france-relance



IntraMuros

Qu'est-ce qu' INTRAMUROS ?

IntraMuros est une application mobile pour les collectivités permettant d'informer, d'alerter et de faire participer vos habitants à la vie locale. C'est un **outil de communication territorial** sur lequel vont collaborer la communauté de communes, les communes et l'ensemble des acteurs locaux : associations, commerces, établissements scolaires, déchetterie, etc....

Cette **solution globale et citoyenne** permet d'éviter la multiplication et le cloisonnement des outils sur un territoire.

Chacun y trouve son compte et l'administré bénéficie ainsi d'une application dynamique et vivante lui apportant toutes les informations et services importants liés à son bassin de vie. **IntraMuros est adapté à toutes les tailles de collectivités avec une quinzaine de fonctionnalités.** Une grande souplesse étant possible dans son paramétrage, vous pouvez donc activer uniquement les services qui vous intéressent.

Le service informatique de l'ADM54 propose, pour les collectivités qui en ont besoin, une **formule "PREMIUM"** permettant de s'occuper pour vous de l'alimentation de contenu d'IntraMuros.

A savoir !

Les intercommunalités bénéficient d'un tarif avantageux incluant le compte EPCI et tous les comptes communaux de son territoire. Cela signifie que, lorsqu'une intercommunalité souscrit à INTRAMUROS via l'ADM54, cela ouvre automatiquement les comptes pour l'ensemble des communes de son territoire !

Mots mêlés !

B O R D I N A T E U R U S T W A R C X J
 P N Q D S E V I T A N I M O N M I X K Q
 F O C E T I V I T C E L L O C L O K Ç T
 E I O B V E T N A M I R P M I D V X I D
 N T N R X T R C Y B E R S E C U R I T E
 E A I O Z J Q V W E J U K K U M K S X L
 A R E G T Y X G K D G Q O M B O E V O I
 S T B O I T A I R A T E R C E S X Z M B
 S S R Y Q V W F A C T U R A T I O N U E
 O I G F A L V R Z Y P V B K R G O E A R
 C N M M C I O C O S O L U C E Y R U D A
 I I E T I L I B A T P M O C Z O F Ç Ç T
 A M L X D Z U U N R S O R U M A R T N I
 T D E C L A R A T I O N A T B Y F L T O
 I A I M M O B I L I S A T I O N V M Y N
 O B C T L T K G C M T C B I R G G J M T
 N O T J T E G D U B C U S D K P G S C K
 W R Ç H P Z H A J Q Y G U M H Z A X U W
 A C N O I T C E L E S L D J U G J M E Q
 I P F P T E L E P H O N E Q O V T V B G

ADMINISTRATION
 ASSOCIATION
 BUDGET
 COLLECTIVITE
 COMPTABILITE
 COSOLUCE
 CYBERSECURITE
 DECLARATION
 DELIBERATION
 ELECTION
 FACTURATION
 IMMOBILISATION
 IMPRIMANTE
 INTRAMUROS
 NOMINATIVE
 ORDINATEUR
 SECRETARIAT
 TELEPHONE

Rébus !

Résolvez ce rébus pour découvrir une question de la plus haute importance !



Retrouvez toutes les réponses sur notre forum :
www.adm54forum.fr/forums/forum/la-machine-a-cafe/

ADM  **54**
 Association des maires
 et des présidents d'intercommunalité
 de Meurthe-et-Moselle

Directrice de la publication :
 Rose-Marie FALQUE

Comité de rédaction :
 Yann FORT

Directrice de la rédaction :
 Anne-Mathilde COSTANTINI

Mise en page :
 Jérémy WURTH

BIIIP - Juillet / Août / Septembre

Maintenance téléphonique disponible tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
 Au 03 83 28 95 87 (sauf le mardi matin et le vendredi jusqu'à 17h)